

Mini-conférence ministérielle à l'OMC : le droit à la souveraineté alimentaire plutôt que la libéralisation tous azimuts

Les ministres du Commerce des principaux pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se réuniront pour une mini-conférence ministérielle la semaine du 21 juillet. Leur objectif est d'aller encore plus loin sur la voie de la libéralisation du commerce agricole. Les décisions qui vont s'y prendre pourraient avoir un impact considérable sur des centaines de millions d'agriculteurs et de citoyens, et toucher davantage ceux qui sont déjà affligés par la crise alimentaire mondiale qui sévit en ce moment. Elles pourraient également menacer l'ensemble des agriculteurs d'ici et particulièrement ceux qui produisent notre lait, nos œufs et notre volaille.

À l'aube de cette rencontre, c'est en tant que citoyens engagés et soucieux de l'avenir de notre agriculture que nous exprimons de sérieuses réserves vis-à-vis une plus grande libéralisation du commerce agricole. Surtout, nous voulons affirmer clairement notre appui au concept de la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit des peuples à définir leur propre politique alimentaire et agricole dans le but de mieux répondre à leurs propres besoins. Ce concept devrait être à la base de toute entente sur le commerce international des produits agricoles et être reconnu comme un droit inaliénable, qui prévaut sur les seuls intérêts commerciaux.

La crise alimentaire, qui accable en ce moment la population d'une partie de la planète, illustre bien que les politiques de libéralisation des marchés agricoles et agroalimentaires, comme celles préconisées par l'OMC, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), mènent à un cul-de-sac et ne constituent pas une solution aux problèmes alimentaires et agricoles mondiaux. La libéralisation des marchés agricoles imposée aux pays en développement est une des causes profondes de la crise alimentaire actuelle. Elle a détruit la base de la production locale des pays en développement pour favoriser une agriculture axée sur les produits d'exportation, comme le café et le cacao. Elle les a rendus dépendants des importations pour leur alimentation de base, avec le résultat qu'on connaît aujourd'hui. La flambée des prix des aliments sur le marché mondial a eu des conséquences dévastatrices pour la population de ces pays. Les produits agricoles ne peuvent être traités comme n'importe quelle marchandise parce que l'agriculture et l'alimentation sont des secteurs vitaux pour tous les pays.

L'OMC propose d'aller encore plus loin dans la libéralisation des marchés agricoles. Non seulement cela aggraverait la situation des pays pauvres, mais aurait pour conséquence, chez nous, d'ouvrir les marchés des produits sous gestion de l'offre : ceux du lait, de la volaille et des œufs. La gestion de l'offre constitue le modèle agricole que nous avons adopté il y a près de 40 ans au Canada pour établir le meilleur équilibre entre l'offre et la demande de lait, d'œufs et de volaille. Ce modèle est équitable et il épouse concrètement les principes de la souveraineté alimentaire. Il permet aux producteurs de vivre décemment, sans subvention et assure aux Canadiens un approvisionnement en produits de grande qualité, à des prix stables et raisonnables. Grâce à la gestion de l'offre, par exemple, le Canada a été à l'abri de la flambée des prix des produits laitiers, des œufs et de la volaille qui a sévi sur le marché mondial au cours de la dernière année.

La gestion de l'offre favorise aussi la production locale d'aliments et évite leur transport sur de grandes distances. Dans le contexte des coûts croissants de l'énergie et du réchauffement de la planète, augmenter la dépense énergétique et la production de gaz à effets de serre pour faire voyager des aliments d'un bout à l'autre de la planète, comme l'OMC nous propose de le faire, est un non-sens.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous estimons que la seule solution viable à long terme, tant sur le plan de l'environnement que de la sécurité alimentaire, c'est de permettre aux pays d'exercer leur souveraineté alimentaire pour développer une agriculture destinée d'abord à nourrir leur population. Moins de 10 % des aliments produits dans le monde font l'objet d'un commerce entre les pays. L'OMC doit se contenter de réguler le commerce mondial de ces aliments et laisser les pays décider de leurs politiques agricoles internes et de leur degré d'autonomie alimentaire.

Quant aux productions sous gestion de l'offre, elles jouent un rôle essentiel dans l'agriculture et dans l'économie canadienne. La conclusion d'un accord à partir de la proposition d'entente qui sera discutée à la prochaine conférence de l'OMC empêcherait le maintien d'une gestion de l'offre efficace et conduirait au remplacement de la production locale par l'importation massive d'aliments dans ces secteurs. Cela aurait des conséquences économiques, environnementales et sociales néfastes pour nos régions et pour les consommateurs.

Rappelons que le gouvernement du Canada, tous les grands partis politiques fédéraux, l'Assemblée nationale et plusieurs assemblées législatives provinciales appuient fermement la gestion de l'offre. Nous exhortons le gouvernement canadien à respecter son engagement de ne pas signer une entente qui la compromettrait.

Signataires :

Michel Arseneault, président, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Louis Bolduc, directeur québécois, Travailleurs Unis de l'Alimentation et du Commerce; vice-président, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
André Beaudoin, secrétaire général, Mouvement pour une agriculture équitable
Christian Breton, président, Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière
Martin Dufresne, président, Les Éleveurs de volailles du Québec
Bertrand Farmer, agr., directeur général, Valacta centre d'expertise en production laitière
Michel Fontaine, président, Association des Couvoiriers du Québec
Alain Gauthier, vice-président, Association des transporteurs de lait du Québec
François Gérin-Lajoie, président, Association québécoise des organismes de coopération internationale
Marcel Groleau, président, Fédération des producteurs de lait du Québec
Christian Lacasse, président général, Union des producteurs agricoles
Gérald Larose, président, Groupe d'économie solidaire du Québec
Mario Lecaldere, premier vice-président - Service aux entreprises, Banque nationale du Canada
Serge Lefebvre, président, Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec
Michel Librowicz, professeur titulaire, Chaire Philippe-Pariseault – Université du Québec à Montréal
Jean Lortie, président, Fédération du commerce - CSN
Ghyslain Loyer, président, Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec
Yves Mathieu, premier vice-président – Marché des entreprises, Fédération des caisses Desjardins du Québec
Serge Riendeau, président, Agropur coopérative
Normand Renaud, directeur général, Centre d'insémination artificielle du Québec
Sydney Ribaux, coordonnateur général, Équiterre
Denis Richard, président, La Coop Fédérée
Jean-Pierre Vaillancourt, professeur titulaire, Faculté de médecine vétérinaire - Université de Montréal